

Mars 2025

Ligue d'Athlétisme Régionale du Grand-Est
Maison Régionale des Sports de Lorraine
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
03.83.18.87.77
<http://large.athle.fr/>



LA LETTRE JURIDIQUE DE LA Ligue d'Athlétisme du Grand-Est

Actualités juridico-sportives à destination des
acteurs de l'athlétisme au sein de notre Ligue.



SOMMAIRE



- **DOSSIER:** La mise en place du DUERP



- **LES INFOS DES CLUBS :** Une nouvelle plateforme dédiée aux clubs



- **LES INFOS JURIDIQUES:** Rappel sur le RGPD



DOSSIER: Le Document unique d'évaluation des risques professionnels

Pour un club, qui **compte des salariés**, il est nécessaire d'établir le DUERP : **Document unique d'évaluation des risques professionnels**.

Enjeux :

L'employeur doit prendre toutes les mesures de prévention possibles pour assurer la sécurité de ses salariés.

LE DUERP prend la forme d'un **tableau**, qui liste **les risques professionnels** potentiellement existants auxquels peuvent être confrontés les salariés au sein de leurs lieux de travail.

- **Obligatoire** dès l'embauche du 1er salarié.
- **Unique** : il doit rassembler l'ensemble des données.
- **Mis à jour régulièrement** : modification des conditions de travail/ nouvelle information.

→ En cas d'absence du DUERP, l'employeur s'expose à des sanctions, qui peuvent prendre la forme d'une amende.

Les étapes pour réaliser mon DUERP :

Des outils en lignes facilitent la réalisation du DUERP.

Recenser les risques

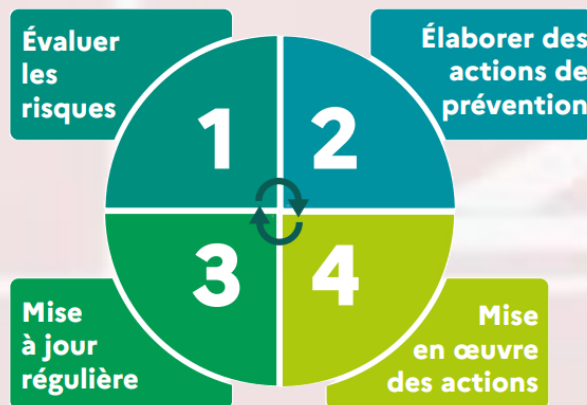
Faire le **tour de tous les lieux** et de toutes les situations dans lesquels peuvent se trouver les salariés, afin d'établir **pour chaque lieu les risques potentiels**.

Il est intéressant de **mobiliser plusieurs personnes**, pour mieux évaluer les risques.

Classer les risques

Sous la forme d'un **tableau**, il convient de les **classer en fonction de la gravité** et de la **fréquence des risques**.

Aucun modèle type n'est imposé.
Néanmoins, pour le contenu, **des catégories sont obligatoires**.



Les infos des clubs : Mon club athlé

Cette **nouvelle plateforme dédiée aux clubs** permet aux dirigeants de mieux **structurer** et **développer** son club. Il s'agit d'un **centre d'informations**, avec une vaste diversité de ressources : administratives, juridiques et sportives.

Lancé en janvier 2025, le site est conçu pour les dirigeants afin de **suivre au mieux l'activité de son club**.

**MON CLUB
ATHLÉ**

Tableau de bord et principales données de votre club

Retrouvez les statistiques de votre club (licences et affiliations), à comparer avec les moyennes nationales, éditées depuis 5 ans jusqu'à aujourd'hui.

Appels à projets

Tous les projets proposés par la FFA, les collectivités locales et l'État.

Fiche d'identité de votre club

Tous les éléments partagés avec les publics, à mettre à jour régulièrement via le SI FFA.

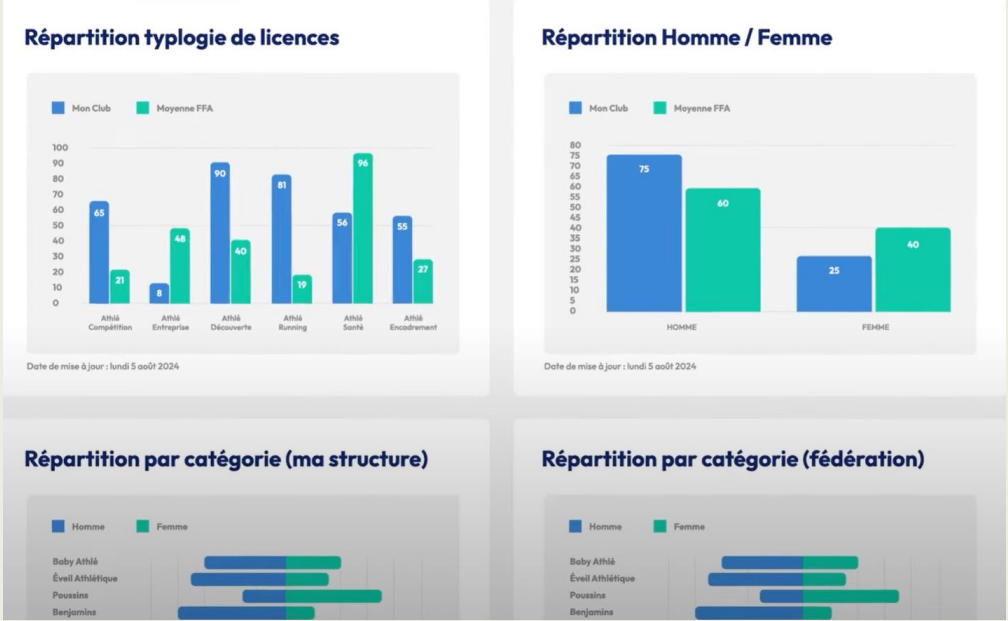
Fiches pratiques

Opérationnelles, juridiques, comptables... un partage de toutes les connaissances nécessaires au bon fonctionnement du club et des équipes.

Administratif et réglementaire

Tous les documents nécessaires à la gestion quotidienne de votre club (PV de comités directeurs, bureaux et commissions, toutes les circulaires, statuts types...).

Une diversité d'outils destinés au suivi du club





LES INFOS JURIDIQUES: Rappel sur le Règlement général de protection des données (RGPD)

Les Comités départementaux et les Clubs doivent veiller au respect du RGPD et à la législation en vigueur.

Particulièrement, sur leurs sites internet, où les coordonnées des membres de leurs Comités Directeurs, de leurs encadrants ou entraîneurs peuvent apparaître.

Il est recommandé de recueillir **l'accord des membres**, afin qu'ils acceptent **ou non** la diffusion de leurs données personnelles : par l'acceptation d'une mention d'information et de consentement.

En cas de non-respect de ces dispositions, une plainte peut être déposée auprès de la CNIL, l'autorité qui veille à l'application du RGPD.

D'avantages d'informations sur le RGPD pour les associations sportives sont à retrouver : [ici](#)

Voici un exemple de mention que vous pouvez faire signer aux membres de votre association dont les coordonnées apparaissent sur votre site internet:

Mention d'information et de consentement à la diffusion des données personnelles

Dans le cadre de son fonctionnement, le [Nom de la structure] met à disposition un annuaire, sur son site internet, recensant les coordonnées de [Préciser]. Cet annuaire peut contenir les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la législation en vigueur, nous vous informons que ces données sont destinées à permettre de vous contacter, dans le cadre de vos missions en lien avec notre structure, et ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales ou transmises à des tiers sans votre accord.

En signant ce document, vous consentez expressément à la diffusion de vos informations dans l'annuaire du site internet de [Préciser] et reconnaissez avoir été informé(e) :

- de la finalité de cette diffusion,
- de votre droit de rectification, de suppression ou de retrait de votre consentement à tout moment nous contactant par mail [Préciser l'adresse mail de contact]
- des mesures mises en place pour garantir la protection de vos données personnelles.

📌 **Votre choix concernant la publication de vos données :**

- ☐ J'accepte que mes informations (nom, prénom, adresse postale, e-mail, téléphone) soient diffusées dans l'annuaire sur le site internet du [Préciser].
- ☐ Je refuse que mes informations soient publiées dans l'annuaire sur le site internet du [Préciser]..

📅 Date : _____

👤 Nom et prénom : _____

✍️ Signature : _____

SOURCES

Ce document a été établi en l'état de la législation et de la jurisprudence actuelles. Sachant que des revirements de jurisprudence sont toujours possibles et que la législation peut évoluer, les informations issues de ces documents ont un caractère informatif. La Ligue ne saurait être tenue responsable de l'utilisation de ces informations.

- <https://monclub.athle.fr/landing-page/>
- <https://www.ameli.fr/meurthe-et-moselle/entreprise/votre-entreprise/outils-gestion-prevention-risques-professionnels/outil-evaluation-des-risques>
- <https://www.cnil.fr/fr/sport-amateur-hors-contrat/grandes-notions>

Merci à **Arthur STUTZ**, stagiaire au sein de la LARGE, pour le travail réalisé ayant permis la rédaction de cette lettre juridique.

Axelle PICARD

Juriste au sein de la LARGE

Contact: apicard@athlelarge.fr